

## Conseil National du Commerce

### Compte-rendu

Paris, le 15 avril 2025

Date de la séance : jeudi 10 avril 2025

## 1- État des lieux du marché de la consigne

- 10 % des emballages ménagers doivent être réemployés à horizon 2027 (art. 9 loi AGEC) vs. 1,1 % d'emballages réemployés en 2023 selon l'[ADEME](#) ;
- Des initiatives collectives et structurées se mettent en place pour passer à l'échelle sur le réemploi des emballages :
  - La démarche ReUse de Citéo apporte un soutien financier conséquent (50M€ en 2024) et va procéder à une activation régionale d'ici mai/juin avec un parc de 30 M d'emballages et une mutualisation des coûts et des modes de fonctionnement. 750 points de vente ont candidaté (phase de contractualisation en cours) pour participer à cette activation régionale qui durera 18 mois. Objectif : 50 % de taux de retour des emballages.
  - Circul'R pilote une initiative avec 21 marques de la cosmétique pour tester depuis l'automne 2024 le réemploi des produits cosmétiques qui ne pose pas les mêmes enjeux sur ce segment que dans l'alimentaire (ex : valeur de l'emballage, enjeux sanitaires – mieux maîtrisés par le professionnel dans le réemploi que dans le vrac ou la recharge, plus lent écoulement des produits). Pour l'instant : 10 % de taux de retour des emballages.
- Des enseignes ont déjà expérimenté et opéré de nombreux modèles en réemploi et leurs retours d'expérience soulignent l'impératif de standardisation, d'outillage en interne, de mobilisation des équipes en points de vente notamment et l'identification d'un modèle économique.

## 2- Freins au développement de la consigne dans les enseignes

- Modèle économique à trouver et passage à l'échelle à opérer : les coûts de collecte, de stockage qui incombent aux magasins sont une charge non négligeable (vs. aucun coût de ce type avec les emballages à usage unique) ;
- Offre à construire avec les fournisseurs et standardisation à assurer pour faire de l'interopérabilité ;

- Taux de retour puis de rotation des emballages minimum à assurer et parcours consommateurs à accompagner. Le niveau de la consigne n'est pas systématiquement un incitatif au retour de l'emballage : « une consigne trop élevée est plus dissuasive à l'achat qu'incitative au retour » ;
- Difficulté de faire adhérer les différentes parties prenantes et l'ensemble des métiers et départements dans l'entreprise (pour éviter de confiner le sujet de la consigne dans le seul département RSE).

### 3- Leviers envisagés

- Former et impliquer les équipes en magasin : le personnel joue un rôle d'ambassadeur/de pédagogue sur les modèles en réemploi et permet des taux de retour des emballages conséquents ;
- Faire une communication nationale sur le réemploi : Citéo a déjà réalisé une campagne sur le réemploi/vrac/recharge qui sera complétée d'opérations de communication ciblées pour l'activation régionale ainsi que des PLV en magasins, etc. ;
- Mettre en cohérence les obligations nationales avec la réglementation européenne (règlement PPWR) : partager les objectifs de réemploi entre les différentes parties prenantes et non uniquement les imputer aux distributeurs finaux.
- Encourager la coopération entre parties prenantes de la chaîne de valeur (notamment entre les fournisseurs et les distributeurs) et la favoriser.

### 4- Autres informations :

Programmation des prochaines réunions :

<p><b>SECONDE MAIN</b></p> <p>31 janvier 2025 9h30-11h30</p> <p>Visio et présentiel</p>	<p><b>VRAC</b></p> <p>13 février 2025 14h-16h</p> <p>Visio et présentiel</p>	<p><b>MAGASIN CIRCULAIRE</b></p> <p>9 juillet 2025</p> <p>9h30-11h30</p> <p>Visio et présentiel</p>
<p><b>REPARATION</b></p> <p>21 mars 2025 9h30-11h30</p> <p>Visio et présentiel</p>	<p><b>CONSIGNE/REEMPLOI</b></p> <p>10 avril 2025 14h-16h</p> <p>Visio et présentiel</p>	
<p><b>ABONNEMENT/LOCATION</b></p> <p>14 mai 2025 9h30-11h30</p> <p>Visio et présentiel</p>	<p><b>INVENDUS/RECYCLAGE</b></p> <p>20 juin 2025 9h30-11h30</p> <p>Visio et présentiel</p>	

Contributions/ témoignages :

Vous pouvez transmettre vos contributions et propositions d'intervention lors des prochaines réunions au CNC ou directement à Emily Mayer et Yohann Petiot.

Lien contributions : [tableau contributions](#)

Contacts :

Rapporteurs :

- Emily MAYER: [Emily.MAYER@circana.com](mailto:Emily.MAYER@circana.com)
- Yohann Petiot : [ypetiot@alliancecommerce.org](mailto:ypetiot@alliancecommerce.org)

Conseil national du commerce :

- Angélique Bernia : [invitation.cnc@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:invitation.cnc@cabinets.finances.gouv.fr)